

3 JUILLET 2020



La Région Bretagne et Bpifrance lancent l'appel à projets « FISO Bretagne »

Le 3 juillet 2020 – Territoire labellisé French Impact, la Région Bretagne lance aujourd'hui avec Bpifrance, le premier appel à projets « FISO Bretagne ».

D'un montant global de **2,8 millions d'euros**, l'appel à projets « FISO Bretagne » opéré par Bpifrance et la Région Bretagne, avec le concours du Haut-Commissariat à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale, permettra de soutenir financièrement des **projets socialement innovants ayant un impact économique et social**, dans le cadre d'un plan de relance économique régional. Cet appel à projets vise à révéler et à encourager les activités durables et solidaires de demain en favorisant ainsi la création d'emplois et de richesses.

Seront ainsi soutenus les projets proposant une **solution innovante, tant en termes de produit ou service que de mode d'organisation** dans des domaines comme le vieillissement, l'environnement, la mobilité, la petite enfance, la santé, la lutte contre la pauvreté, les discriminations... Des projets qui **répondent à des besoins sociaux et sociétaux encore non ou mal satisfaits** et qui répondent à des besoins des territoires. Il s'agit, en particulier, de favoriser le développement de l'entrepreneuriat social.

Sont éligibles à ce dispositif, les **PME** portant un projet d'innovation économiquement viable et à impact social et plus particulièrement **les associations, les structures coopératives** établies dans la région et **les entreprises de l'économie sociales et solidaires**.

« La Région Bretagne est fière d'être la 1^{re} Région à contractualiser avec l'Etat et Bpifrance dans le cadre du FISO seconde génération. Il vient compléter la palette des outils financiers pour accompagner l'innovation dans les territoires. Favoriser l'innovation sociale est un des objectifs de la BreizhCop et la Région Bretagne a mis en place une politique ambitieuse d'accompagnement et d'incubation des projets socialement innovants en proximité des porteurs de projets (pôles ESS, Tags) » **Martin Meyrier et Anne Patault**, Vice-présidents de la Région Bretagne, respectivement, à l'économie, l'innovation, l'artisanat & aux TPE, et à l'égalité, l'innovation sociale & la vie associative.

« Nous sommes très heureux du lancement de ce fonds d'innovation sociale qui nous permettra en partenariat avec la Région Bretagne de proposer des avances récupérables à des entrepreneurs bretons qui ont un projet à la fois viable économiquement mais présentant un impact social, sociétal ou environnemental fort sur des besoins non ou mal satisfaits. C'est un outil de financement au service de la Bretagne que nous attendons et qui répond à un réel besoin » ajoute **Hervé Lelarge, Directeur régional Bretagne de Bpifrance**

L'aide est accordée sous forme d'avance récupérable intégralement en cas de succès technico-économique du projet. Le taux de financement maximum est fixé à **50% des dépenses éligibles** (innovation, frais internes de personnel, externes, frais généraux...). Le montant minimum de l'aide est fixé à **30 000 €**.

Les projets seront évalués par un **Comité Régional FISO** mis en place dans le cadre de l'appel à projets. Ce comité a pour rôle d'évaluer et qualifier le caractère socialement innovant du projet présenté, d'en apprécier les objectifs économiques et l'impact social. Il appuiera son travail sur une grille de caractérisation de l'innovation sociale basée sur les différents travaux réalisés en la matière.

L'appel à projets est **ouvert dès maintenant jusqu'à épuisement des fonds et au plus tard au 31 décembre 2022**. Les projets sont à déposer auprès de la Direction Régionale Bpifrance Bretagne à l'adresse suivante : lydie.jaffre@bpifrance.fr. Informations sur bpifrance.fr

Contacts presse

Bpifrance

Laure Schlagdenhauffen

Tél. : 01 41 79 85 38

laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Région Bretagne

Rose-Marie Louis

Tél. : 02 99 27 13 54 / 06 88 92 04 53

presse@bretagne.bzh

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de la Région Bretagne

La Région Bretagne est la collectivité « chef de file » en matière de développement économique. Son rôle est d'être au côté de celles et ceux qui font l'économie bretonne d'aujourd'hui et dessinent celle de demain. Elle mène à la fois des actions collectives, prospectives, destinées à la structuration même et à l'évolution des grandes filières de son économie, et développe tout un panel de dispositifs et d'aides individuels destinés à soutenir les entreprises à chaque étape de leur vie. Dans le cadre de sa Breizh COP « la Bretagne s'engage pour le climat », elle redessine progressivement son action en vue de contribuer davantage encore à l'émergence de nouveaux modes de production qui associent enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

En adoptant son budget 2020, la Région avait prévu de dédier 220 M€ au développement économique de la Bretagne. Une enveloppe déjà revue à la hausse et qui évoluera encore afin de faire face à la crise sanitaire et à son impact économique.